

## Paroles et rapports de pouvoir dans les Suds

*Sandra Bornand\**, *Alice Degorce\*\**, *Cécile Leguy\*\*\**

L'analyse de la parole en situation constitue un révélateur des relations sociales, tout particulièrement de l'instauration de rapports de force ou de hiérarchie. Le pouvoir porté par les mots est connu, tant des chercheurs que des médias et des personnalités politiques. En ceci, les rapports de pouvoir et les stratégies de domination ne passent pas seulement par des actes, mais aussi par la parole sous ses formes les plus diverses. Élaborer un discours politique ou religieux [Monnerie, 2005], avoir recours à une langue particulière dans un contexte où les enjeux autour de la question linguistique sont tendus sont autant de lieux d'exercice du pouvoir dans ses liens à la parole. Les pratiques de nomination des individus [Chave-Dartoën, Leguy, Monnerie, 2012], des lieux<sup>1</sup> [de la Soudière, 2004], des événements [Krieg-Planck, 2003] ou encore des langues et des groupes sociaux [Tabouret-Keller, 1997 ; Canut, 2011] peuvent aussi bien constituer un moyen de dominer autrui que de contrer ou de tourner en dérision le pouvoir. Si ces questionnements au sujet du langage et des rapports de pouvoir ou de domination se trouvent à l'intersection de disciplines telles que l'anthropologie, la sociologie, la linguistique et la philosophie<sup>2</sup>, ils concernent des domaines et des concepts intéressants d'autres sciences humaines et sociales. Relations de genre ou de générations, revendications territoriales, identitaires, politiques, religieuses ou linguistiques, sont autant d'objets d'études qui mettent en jeu la question du pouvoir, de la capacité d'agir des interlocuteurs et de l'efficacité de leur parole.

L'objectif de ce numéro est, sur la base de recherches empiriques récentes, d'interroger la manière dont le langage est susceptible de devenir à la fois le

---

\* Anthropologue, CNRS, UMR 8135 LLACAN.

\*\* Anthropologue, IRD, UMR 8171 IMAF.

\*\*\* Professeur d'anthropologie linguistique à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

1. Martin de la Soudière examine, par exemple, les changements de dénomination des toponymes en France et cite plusieurs cas d'euphémisation d'un toponyme, qu'il nomme « eutopisation » [2004, paragraphe 28] comme la Charente inférieure et la Seine inférieure qui deviennent ainsi maritimes respectivement en 1941 et 1955 en raison de la connotation négative attribuée à l'adjectif. Ces changements mettent en évidence les enjeux autour de la nomination et le fait que nommer n'est pas un acte innocent.

2. La question du « pouvoir des mots » a été explorée selon différents points de vue disciplinaires, notamment en sociologie (depuis les travaux de Bourdieu [2001]), en sociolinguistique [Boutet, 2010] ou en philosophie [Butler, 2004], pour ne citer que quelques exemples.

moyen d'exercer un pouvoir ou une domination sur autrui et l'objet même des stratégies et manipulations mises en œuvre dans les situations de domination. Cela apparaît de manière évidente dans les discours politiques<sup>3</sup> [Charaudeau, 2014, 2015 ; Corcoran, 1979 ; Duranti, 1994, 2007 ; Howe, 1988], les chants de propagande nationalistes [Bertho, 2015] ou encore les rituels d'inauguration et de commémoration [Fasseur, 2010]. Mais les stratégies de domination par la parole sont également observables dans des situations à plus petite échelle, telles que les salutations, les cancans ou rumeurs, les moqueries (à l'instar de ce député français qui caquette au moment de la prise de parole d'une collègue d'un autre parti politique à l'Assemblée nationale<sup>4</sup>) ou dans les phénomènes liés à l'insécurité linguistique, comme l'hypercorrection, remarqués par William Labov [1972] dans les échanges entre les membres de classes sociales différentes dans les grands magasins new-yorkais. À l'inverse, des créations linguistiques subversives comme l'argot ou le verlan, ou les expressions artistiques tels le rap [Aterianus-Owanga, 2011], le slam [Sommer-Willet, 2009] ou le zouglou [Adom, dans ce numéro], peuvent participer d'une démarche d'émancipation par rapport au pouvoir, notamment étatique. En ce sens, elles relèvent elles-mêmes de logiques de domination ou de réponses à ces logiques.

## La parole comme pratique sociale

Les travaux menés par les anthropologues dès le début du xx<sup>e</sup> siècle ont montré combien les mots ne prennent sens dans le contexte dans lequel ils ont été énoncés et que, selon la situation de communication particulière de leur énonciation, ils peuvent être d'une grande efficacité [Malinowski, 1916, 2002 (1935)]. En étudiant la prière, Marcel Mauss [1968 (1909)] souligne la nécessité d'envisager les faits de langage comme des faits sociaux. Prenant en considération le contexte global d'énonciation de la prière et montrant combien elle est, en tant que rite oral, une parole efficace, un acte, il préfigure les propositions théoriques et méthodologiques qui ne seront formulées que durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle [Leguy, 2013]. Les années 1960 marquent un tournant en anthropologie, notamment en France avec la publication d'*Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon* par Geneviève Calame-Griaule [2009 (1965)], ouvrage fondateur pour l'ethnolinguistique française dans lequel elle s'emploie à analyser les représentations et les usages de la parole dans tous les domaines de la vie sociale. De l'autre côté de l'Atlantique, à la même époque, Dell Hymes et John Gumperz invitent les anthropologues à traiter le langage comme une pratique sociale et à s'intéresser à l'activité langagière, aux actes de discours, aux événements de parole, fondant

---

3. Nicholas Howe [1988] montre ainsi, dans une étude portant sur le discours des politiciens américains, combien en recourant systématiquement aux métaphores sportives et guerrières ceux-ci éloignent implicitement les femmes du pouvoir.

4. LCP, « Caquetages dans l'hémicycle : le sexisme à l'assemblée en accusation » : <http://www.lcp.fr/afp/caquetages-dans-lhemicycle-le-sexisme-lassemblee-en-accusation>, par AFP le 9 octobre 2013 à 15:45, modifié le 10 mars 2016 à 14:13, consulté le 21 juin 2016.

le courant de l'*Ethnography of speaking* qui deviendra ensuite l'*Ethnography of communication* [Hymes, 1962 ; Gumperz, Hymes, 1964, 1972].

Ces travaux menés dans une perspective anthropolinguistique, mettant l'accent sur le rôle de la parole dans la vie sociale, ont un impact sur l'anthropologie générale, même si l'on peut déplorer, comme le fait Bertrand Masquelier, le trop peu d'intérêt manifesté par les anthropologues du politique pour le langage<sup>5</sup>, à l'exception de quelques publications notables [Bloch, 1975 ; Myers, Brenneis, 1984 ; Paine, 1981 ; Watson-Gegeo, White, 1990]. Pierre Clastres avait néanmoins comparé en 1974, dans *La Société contre l'État*, la situation des sociétés étatiques au pouvoir du chef amérindien, à l'aune des rapports entre parole et pouvoir :

« Une différence s'y révèle, à la fois la plus apparente et la plus profonde, dans la conjugaison de la parole et du pouvoir. C'est que si, dans les sociétés à État, la parole est le droit du pouvoir, dans les sociétés sans État, au contraire, la parole est le devoir du pouvoir. Ou, pour le dire autrement, les sociétés indiennes ne reconnaissent pas au chef le droit à la parole parce qu'il est le chef : elles exigent de l'homme destiné à être chef qu'il prouve sa domination sur les mots. Parler est pour le chef une obligation impérative, la tribu veut l'entendre : un chef silencieux n'est plus un chef. » [Clastres, 1974, p. 134]

Le point de vue de Pierre Clastres est contesté par exemple par Jean Jamin [1977] et contestable, car la distribution de la parole diffère selon les sociétés. Ainsi, dans son ouvrage *Speaking for the chief. Okyeame and the politics of Akan Royal Oratory* [1995], Kwesi Yankah met en évidence une politique d'évitement dans la société akan et le fait que le chef ne s'y exprime pas publiquement ou du moins à haute voix ; son discours passe par un intermédiaire, l'*okyeame* ou la « bouche du Roi », personnage indispensable à la circulation de l'information entre le roi et ses sujets. De même chez les Zarma du Niger, parler fort et beaucoup est l'apanage des griots et des esclaves [Bornand, 2005] et non des chefs qui, comme dans beaucoup d'autres sociétés africaines, protègent leur pouvoir en retenant leur parole.

Ces remarques sur les liens entre la parole comme acte social et les rapports de pouvoir en appellent d'autres, d'ordre plus méthodologique. En nommant *Pour une anthropologie de l'interlocution* [2000] l'ouvrage collectif sur les « Rhétoriques du quotidien » qu'ils ont coordonné, Bertrand Masquelier et Jean-Louis Siran formulaient une revendication. Se réclamant de l'héritage de l'ethnographie de la parole et de la communication, ils prônaient une approche des pratiques langagières qui tienne compte non seulement du contexte de production des discours, mais aussi des processus dialectiques à l'œuvre lors de l'énonciation. Multiformes, ceux-ci comprennent l'observateur lui-même, dont la seule présence peut impliquer des variations de sens ou des négociations stratégiques.

5. « Plusieurs recherches récentes confirment qu'il est vain de comprendre les dynamiques de pouvoir si l'on persiste à ignorer la place qu'y tient l'activité langagière sous des formes diverses » [Masquelier, Siran, 2000, p. 414].

En sciences sociales, la situation d'enquête elle-même doit dès lors être pensée comme une interlocution pouvant aller jusqu'à l'instauration d'un certain rapport de force. Plus encore que dans les cas de rencontres ordinaires, ces situations d'interlocution sont sujettes aux incompréhensions, aux malentendus, aux erreurs. Le chercheur peut lui-même se trouver pris dans un processus dont il ne maîtrise pas toujours les enjeux, voire être manipulé par ses interlocuteurs qui l'utilisent à des fins dont il n'a pas toujours conscience. Il est également confronté à la pluralité des discours, tout comme à la production de « discours-écrans », discours faits de « justifications stéréotypées » [Alès, 2006, p. 112] qui s'imposent comme expression de normes ou de vérités reconduites dans le cadre de l'énonciation bien qu'elles contredisent les pratiques.

## Relations de domination et parole dans les sociétés des Suds

Ces problématiques s'imposent de façon nouvelle dans les sociétés des Suds. Des réformes politiques aussi importantes que les processus de décentralisation ou encore les changements de régime peuvent être l'occasion de discours tendant à l'appropriation du pouvoir et à l'instauration d'un nouveau rapport de domination. Dans ce contexte, les luttes sociales ou syndicales peuvent devenir un lieu d'élaboration de stratégies discursives particulières. Le chant constitue l'une d'elles : les mouvements *Y'en a marre* au Sénégal ou *Balai citoyen* au Burkina Faso ont ainsi été initiés par des artistes qui ont composé différents morceaux repris lors des manifestations ou diffusés en amont de celles-ci. En Afrique du Sud, la musique et le chant ont également constitué des outils importants de lutte contre l'apartheid [Martin, 2013, p. 240], réutilisés dans des mouvements sociaux plus récents, par exemple au cours de la grève de la mine de Marikana en 2012 où des chants antiapartheid étaient repris par les femmes des mineurs.

La langue, de l'administration, de l'école, des services de santé ou d'autres services publics de base peut, par ailleurs, être exclusive dans un contexte plurilingue et son usage devenir objet de division ou de tension. Les études menées sur les services de santé en Afrique de l'Ouest francophone illustrent, par exemple, la façon dont les choix linguistiques concourent à instaurer une relation de connivence entre soignants et soignés, avec l'usage de langues locales et d'un éventuel *code-switching*, ou au contraire à marquer une distance entre eux, lorsque le personnel de santé s'exprime exclusivement en français [Jaffré, Olivier de Sardan, 2003]. La mise en place de projets de développement participatifs ou communautaires présuppose également une circulation de la parole relativement hiérarchisée et normée. La connaissance de la langue des bailleurs ou, au contraire, d'une langue locale s'avère ainsi fondamentale, mais peut aussi avoir pour conséquence l'instauration de rapports de force entre les différents acteurs du projet. Henry Tourneux parle dans cette perspective de « dépendance communicationnelle » [2008, p. 15] des populations africaines qui n'ont pas accès aux langues des anciens colons enseignées à l'école (français, anglais, portugais), dépendance qui « reflète la marginalisation de toutes les langues africaines par

rapport aux langues officielles d'origine européenne » [*Ibid.*]. Partant de ce constat, Tourneux s'interroge sur la non-prise en compte par les spécialistes du développement de la question linguistique, rappelant les enjeux cruciaux qui entourent la maîtrise de la langue.

La mise en place de politiques linguistiques (tant nationales qu'internationales, comme celle concernant la francophonie) peut également concourir à la construction de relations de pouvoir par la langue [Heller, 2011]<sup>6</sup>. En Afrique, nombreux sont les intellectuels qui, au moment des Indépendances, ont lutté pour la reconnaissance des langues vernaculaires [Diop, 1954] et cette question reste d'actualité à l'heure où l'enseignement bilingue est développé dans de nombreux États<sup>7</sup>. Dans une perspective proche, la création en 2007 de l'Académie des Langues Kanak (ALK), préfigurée dans les accords de Nouméa de 1998, s'inscrit dans un projet éducatif qui prend en compte les cultures et les langues locales en lien avec celui, plus global, d'organisation sociale et politique de la Nouvelle-Calédonie<sup>8</sup>.

La maîtrise de l'écriture procure également un certain pouvoir de domination, ce qu'ont bien montré les travaux pionniers de Jack Goody [1979 ; 2007]. Il analyse ainsi l'impact que l'usage de l'écriture a pu avoir sur une situation particulière, lors de la révolte brésilienne : « Les organisateurs de la révolte de Bahia, au Brésil, en 1835, étaient des musulmans lettrés, plus à l'aise avec l'écriture que la très grande majorité des colons blancs. Mais là encore, ce qui prouve le plus clairement que l'écriture a donné de la force aux insurgés, c'est la réaction de ceux qui en ont subi les effets : à la suite de la révolte de 1835, les Blancs renvoient en Afrique les Noirs affranchis qui savent lire et écrire. » [Goody, 2009, en ligne].

Écrire dans sa langue sur les réseaux sociaux, publier des journaux en langue nationale, voire développer une littérature, peut s'inscrire dans des stratégies linguistiques et identitaires qui, soit confortent le pouvoir, soit s'y opposent. C'est ce que mettent en évidence les chercheurs étudiant les interactions entre langues et littératures :

« Écrire devient alors un véritable "acte de langage", car le choix de telle ou telle langue d'écriture est révélateur d'un "procès" littéraire plus important que les procédés mis en jeu. [...] Acte qui engage aussi bien la place d'une littérature sur l'échiquier mondial que les modalités d'écriture, c'est-à-dire les poétiques individuelles. » [Gauvin, 2003, p. 19].

6. Pensons également au processus d'unification linguistique en France [Bourdieu, 2001].

7. Par exemple en Afrique du Sud, au Burundi, au Burkina Faso, au Mali, en Tanzanie, en Éthiopie, en Namibie, etc. Au Niger cependant, quarante-six ans après les débuts d'expérimentation de l'école bilingue, la Circulaire n° 179/MEN/SG/DGEB du 13 novembre 2000 recommandait seulement un état des lieux de l'enseignement bilingue [Bornand, Seydou Hanafiou, à paraître ; Meunier, 2000]. L'enseignement bilingue se développe également sur d'autres continents, notamment en Amérique latine (Guatemala, Paraguay, Pérou) qui a une tradition d'enseignement bilingue plus ancienne [UNESCO, 2015, p. 96].

8. L'alinéa 1.3.3. de l'accord de Nouméa stipule en effet que : « les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie ».

La production littéraire est également soumise aux relations de pouvoir dans lesquelles sont impliqués les auteurs, selon la langue dans laquelle ils choisissent de s'exprimer. Par exemple, l'expansion de la production littéraire écrite en langue kabyle s'explique en partie par des revendications identitaires au cœur desquelles se trouve la question linguistique [Chaker, Bonfour, 2006].

Enfin, il est important de questionner le rôle des médias : la radio comme la télévision, mais aussi les nouvelles technologies. En 1990, Lila Abu-Lughod commence ses recherches sur la télévision en Égypte. Dans *Dramas of nationhood. The politics of television in Egypt*, elle aborde en anthropologue ce média de masse et questionne le rôle de celui-ci dans la production d'une culture nationale égyptienne, l'Égypte étant le premier producteur de films et de télévision dans le monde arabe. À travers l'usage de la télévision, les producteurs et les spectateurs sont amenés à mettre en lumière, débattre, contester ou négocier des représentations relatives à la modernité, aux imaginaires politiques, à l'autoreprésentation (pour les groupes minorisés), aux rapports de genre, aux désirs et affects, et enfin à la circulation transnationale de contenus symboliques [Henrion-Dourcy, 2012, p. 14].

Avec le développement rapide des nouvelles technologies apparaissent aujourd'hui des espaces de paroles jusqu'alors inédits, comme l'internet et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) ou encore les SMS. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) supposent en effet de nouveaux usages écrits et oraux des langues, tout en plaçant les paroles émises dans un contexte globalisé et transnational qui bouleverse les situations de communication « traditionnelles ». Kristin Vold Lexander voit dans les NTIC « une chance pour les langues dominées et peu écrites à l'écrit » [2010, p. 228] : au Sénégal, les jeunes utilisent les langues nationales autant que le français pour écrire leurs vœux électroniques, comme ils le font à l'oral, tandis qu'on assiste à une « wolofisation de la société sénégalaise » [*Ibid.*], le wolof occupant progressivement la place de langue véhiculaire nationale même si le français reste toujours la langue officielle et d'enseignement. Ces nouveaux modes de communication peuvent également être le lieu d'expression de jeux avec la langue et d'une inventivité à qui une diffusion nouvelle est donnée. Prenons un exemple tout récent : au Burkina Faso, pendant le coup d'État de septembre 2015, la création d'un « dictionnaire » par les internautes utilisateurs de Facebook, à partir des noms des principaux acteurs de la crise politique<sup>9</sup>, témoigne non seulement de la créativité de la jeunesse urbaine francophone, mais aussi de sa capacité à s'emparer des nouvelles technologies pour faire entendre la contestation politique à l'international et dans la diaspora.

---

9. Inspirée du nom du général putschiste Gilbert Diendéré, « Faire une diendérade » signifie par exemple « faire une grosse bêtise » sur les réseaux sociaux, « Achiller » (fuir) provient du fait qu'un membre de l'ancien parti au pouvoir, le CDP, aurait été arrêté en fuite à la frontière ghanéenne, « Léoncer » (dormir, se reposer) fait référence à l'assoupissement de Léonce Koné, autre membre du CDP, filmé durant la médiation de la CEDEAO.

## L'établissement d'un terrain d'entente

Si des relations de domination s'imposent entre les interlocuteurs, que ce soit du fait de leur âge ou de leur statut social respectifs, il est cependant possible, par l'intermédiaire du langage, de chercher à établir un terrain d'entente ou à en atténuer les effets. C'est sur cette dialectique entre relations hiérarchiques et processus de négociation observables dans les pratiques langagières que s'ouvre ce numéro. Il est des cas, en effet, où les cadres de l'échange repoussent, voire interdisent, précisément, toute affirmation directe d'une domination.

L'article de Sophie Chave-Dartoën nous conduit ainsi au cœur du Pacifique, sur l'île de Wallis, où comme dans de nombreuses sociétés océaniques les stratifications sociales conditionnent de manière étroite la gestion de la prise de parole. Les situations de rencontre où pourraient se confronter les interlocuteurs et s'affirmer des formes de domination sont cependant extrêmement cadrées et donnent lieu à des échanges où l'existence de chacun, son statut et sa position sont élucidés. En prenant l'exemple des salutations, qui « assurent la mise en ordre des relations entre les participants de l'assemblée en établissant les positions et les statuts relatifs » [Chave-Dartoën, dans ce numéro], l'auteure montre ainsi que ce n'est pas tant le politique qui règne ici, contrairement à ce que les analyses d'Alessandro Duranti sur la société proche de Samoa laissaient entendre [1994], mais bien plutôt les relations rituelles instaurées avec l'au-delà (les ancêtres et Dieu). De ce fait, ceux qui ont une position supérieure sont plutôt vus comme des intermédiaires entre cet au-delà et leurs cadets et dépendants, permettant la bonne marche d'une société conçue comme « sociocosmique ». Si les cadets ne sont pas mentionnés dans les salutations, ils sont cependant portés par les anciens qui les représentent. La position intermédiaire de ces derniers confère à leur parole l'efficacité nécessaire à l'organisation de l'action et à la reconduction de la cohésion sociale.

Menant des enquêtes ethnographiques auprès d'ex-guérilleros guatémaltèques reconvertis en caféiculteurs, Clara Duterme analyse dans l'article suivant la place des discours adressés aux visiteurs, en particulier la conférence prononcée par un porte-parole de la communauté, sorte de guide touristique, dont l'essentiel du propos consiste à retracer son passé révolutionnaire, afin de séduire un auditoire pouvant comprendre de futurs partenaires de projets de développement. Ce personnage – qui bien souvent est un ancien chef de la guérilla – reprend dans son discours des manières de parler éprouvées avec ses relations dans le cadre du commerce équitable : s'appuyant sur ses talents d'orateur, il s'exprime de manière scandée et dynamique et cultive une certaine complicité avec ses interlocuteurs. Présentant la communauté comme à la recherche d'un développement durable, dans la continuité des ambitions révolutionnaires, il cherche à en donner une image positive et laisse dans l'ombre les ruptures et dissensions, occultant la violence du proche passé. Mais quand un conflit oppose deux conférenciers, on voit combien ce discours adressé aux visiteurs est porteur d'enjeux politiques qui dépassent la relation touristique. Cette conférence, qui pourrait paraître anodine,

a finalement des implications politiques, qui expliquent que le rôle de conférencier ne soit pas confié à n'importe qui, même si c'est de manière officieuse.

Les procès et autres règlements de litiges sont bien souvent des situations où la relation entre parole et pouvoir est explicite [Butler, 2004]. Le texte de Fabien Le Bonniec montre ainsi que, suite à une réforme au début des années 2000 au Chili, la parole a pris une place importante dans les procédures, notamment du fait du recours à des intermédiaires nommés « facilitateurs interculturels », sollicités quand les protagonistes ne maîtrisent pas l'espagnol. Enquêtant auprès des Mapuches, l'auteur analyse le rôle joué par ces intermédiaires en les situant par rapport à différents médiateurs servant d'interprètes qui les ont précédés durant quatre siècles dans l'histoire des relations entre Espagnols, Chiliens et Mapuches. Ces médiateurs ont « pour tâche commune d'établir ou de renforcer une communication dialogique, dans le cadre de relations interculturelles marquées généralement par la domination et les rapports asymétriques et contribuent ainsi à pacifier et résoudre des guerres et des conflits, sans forcément questionner les inégalités qui les sous-tendent » [Le Bonniec, dans ce numéro]. Lors des procès, les facilitateurs n'introduisent pas seulement la langue des Mapuches à la barre, mais aussi leur « culture ». Tout en ayant pour but de faciliter la communication entre les juristes et des prévenus ou témoins, et donc d'atténuer les différences culturelles, ces médiateurs les accentuent également par leurs interventions orales publiques, notamment quand ils cherchent à expliquer un crime par des phénomènes culturellement interprétés comme relevant de la possession.

L'article suivant, coécrit par une équipe de géographes rassemblant Hervé Rakoto Ramiarantsoa, Marie Mellac, Véronique André-Lamat et Xavier Amelot, nous conduit à analyser le discours tenu sur « la nature » par des gestionnaires de l'environnement à Madagascar, dans un contexte postcolonial fortement marqué par les conceptions occidentales qui sont toujours à l'œuvre, notamment dans des organisations internationales comme le WWF par exemple. Les auteurs soulèvent « un décalage flagrant entre ce que les projets de gestion environnementale disent de la nature et la connaissance que les gestionnaires interviewés ont de cette nature » [Rakoto Ramiarantsoa *et al.*, dans ce numéro]. Même s'ils ont une connaissance approfondie des particularités de l'environnement malgache, ces gestionnaires occultent facilement leur propre position pour des raisons politiques ou financières, laissant les responsables des projets imposer leur discours de l'extérieur, aux dépens parfois des points de vue et des savoirs locaux. Si l'analyse des réponses aux questions posées par les géographes dénote un décalage et peut-être un malaise, la question se pose quant au rôle finalement joué par ces gestionnaires, qui ne semblent pas chercher la médiation, mais s'effacent plutôt, afin de ne pas compromettre le financement des projets.



## Construire une relation de pouvoir à travers la maîtrise de la parole et la langue

La langue est, comme l'écrivent Josiane Boutet et Monica Heller à propos des travaux de John Gumperz :

« [...] un système de ressources communicatives que les locuteurs exploitent dans la pratique de la création du sens ; mais puisque cette ressource prend différentes formes dans différentes communautés, et puisque la vie sociale nécessite de juger les ressources et les pratiques des autres, la langue finit par jouer un rôle important dans la production et la reproduction des inégalités sociales. » [Boutet, Heller, 2007, p. 309-310]

Ingrid Hall nous propose dans ce numéro une étude fine du fonctionnement des assemblées dans les communes rurales andines, où la collectivité a un pouvoir important, ne serait-ce que par le statut collectif du titre de propriété des terres. Grâce à l'analyse de la parole, de sa circulation et des registres utilisés, elle met en évidence à la fois la complexité et le dynamisme du fait politique. Cherchant qui parle, dans quelle langue, sous quelle forme et quand, elle montre quel rôle jouent les orateurs et comment ils sont amenés à « trouver la voix de la communauté », à formuler une opinion ratifiée collectivement. Pour ce faire, elle décrit le déroulement des assemblées communales, l'organisation des prises de parole et les registres tenus « *on stage* » ou « *back stage* », voire, qui interfèrent. Les orateurs, qui parlent « *on stage* », ont une place importante dans ces assemblées : choisis parmi les « cadets » les plus expérimentés et les plus âgés, ils sont évalués par les personnes présentes et surtout par les « aînés », garants du respect de tous envers la communauté, qui restent silencieux. En montrant que ceux qui ont le pouvoir de parler, les orateurs, sont sous le contrôle de ceux qui se taisent et sont influencés par les commentaires faits « *back stage* », Ingrid Hall met à jour ce que l'on attend d'eux, à savoir qu'ils énoncent une opinion collective qui fasse consensus, et décrit les procédés (insertion d'une « seconde voix », entextualisation, dialogisme, intertextualité, absence de prise de parti...) mis en place pour réussir dans cette activité. L'autorité des orateurs repose donc en dernière instance sur la communauté ; s'ils tiennent bien leur rôle, ils pourront alors devenir des « aînés » et bénéficier des avantages de ces derniers.

Dans son article, Laure Traoré s'intéresse quant à elle aux discours tenus par l'actuel président malien, Ibrahim Boubacar Keita, durant l'année qui suivit son élection, et souligne les stratégies mises en place « en parole » pour légitimer son pouvoir. Dans ce contexte plurilingue, le président communique principalement dans deux langues, mais pour chacune d'elles, il s'exprime dans un registre spécifique : quand il parle en français, la langue officielle de la République du Mali, il utilise un registre soutenu, alors même que cette langue est peu parlée et encore moins maîtrisée par les Maliens, tandis que lorsqu'il intervient en bambara, la langue véhiculaire, il choisit le « parler de Bamako » [Canut, 2008], « adopté par les migrants nationaux et internationaux, même bambaraphones » [Traoré, dans ce numéro]. Aux différences de langues et de registres correspondent des

différences dans les propos comme le montrent ses interventions formelles à la télévision, alors que la mise en scène cherche à donner l'impression qu'il s'agit de simples traductions du français au bambara.

La question de la langue et des idéologies langagières [Silverstein, 1979 ; Kroskrity, 2004 ; Irvine, Gal, 2000 ; Woolard, Schieffelin, 1994<sup>10</sup>] est également au cœur de l'article de Nathaniel Gernez. Il étudie en ethnographe les pratiques du plurilinguisme en Tanzanie, plus précisément en région hehe. Le développement d'une école secondaire gratuite dans les années 2000 a participé au renforcement de l'anglais comme langue de prestige aux dépens du swahili, langue nationale (enseignement primaire, médias et interactions quotidiennes), et surtout des langues locales, tolérées, mais réservées aux sphères privées. Les jeunes, en parlant par moment hehe dans le cadre scolaire, ou l'animateur de telle émission de radio qui s'adresse dans cette langue à ces auditeurs, font acte de subversion. Parler hehe dans ces contextes, c'est mettre sur le même plan que cette langue le swahili ou l'anglais.

Si le statut social ou la maîtrise du langage donnent accès à la parole, ceux qui sont censés être dominés ne sont pas pour autant silencieux : ils peuvent avoir la possibilité, notamment par des façons de parler qui leur sont propres, de prendre position et de faire entendre leur voix, même si c'est parfois de manière insidieuse [Abu-Lughod, 2008 ; Yacine-Titouth, 2001]. Ainsi les « dominés » se créent-ils des espaces de parole, qui peuvent tant conforter l'ordre social que le remettre en cause [Bornand, 2005 ; Degorce, 2016 ; Diawara, 2003].

Le texte d'Ismaël Moya propose une lecture des rapports dominés/dominants à travers l'analyse de deux modes relationnels dictés par l'islam en milieu dakarais (wolof) : les rapports entre mari et femme et ceux entre marabout et disciple. Dans les deux cas, l'auteur constate un décalage entre les pratiques effectives qu'il observe et des discours relativement stéréotypés qui valorisent l'autorité de l'époux ou du marabout. Il en déduit que les discours qui entourent ces deux types de relations répondent aux exigences d'une véritable « esthétique de la norme », guidée par une idéologie langagière (Moya fait référence aux travaux de Judith Irvine [1989] sur les griots wolof et les « façons de parler ») à la fois marquée par l'islam et par des valeurs essentielles que sont la discrétion, la pudeur et l'art de l'accommodation. Ainsi, l'essentiel pour les « dominés » consiste à préserver une apparente reconnaissance de l'autorité, souvent enjolivée sur la place publique, pour se ménager en retour une marge de manœuvre relativement plus importante. Là où Saba Mahmood parle de « d'habiter la norme » pour se créer en retour une

---

10. « Linguistic/language ideologies have been defined as “sets of beliefs about language articulated by users as a rationalization or justification of perceived language structure and use” [Silverstein, 1979, p. 193] ; with a greater social emphasis as “self-evident ideas and objectives a group holds concerning roles of language in the social experiences of members as they contribute to the expression of the group” [Heath, 1977, p. 53] and “the cultural system of ideas about social and linguistic relationships, together with their loading of moral and political interests” [Irvine, 1989, p. 255] ; and most broadly as “shared bodies of commonsense notions about the nature of language in the world” [Rumsey, 1990, p. 346] » [Woolard, Schieffelin, 1994, p. 57].

capacité d'agir [2009], il s'agit ici plutôt, mais dans un but similaire, de « dire la norme » selon ces critères esthétiques particuliers.

## Le recours à des effets stylistiques

Des formes particulières données à la parole permettent souvent de faire passer des messages qui ne pourraient être dits dans le langage parlé ordinaire, notamment lorsqu'il s'agit de contestation ou de subversion. En Afrique, les chants de jeunes femmes constituent un exemple connu de paroles satiriques implicites. Généralement en position de cadettes sociales, elles glissent dans leurs chants des critiques de figures de l'autorité telles que les pères, les époux ou les belles-mères [Kawada, 1998 ; Degorce, 2016]. L'usage du mode chanté est ici essentiel à cette critique, comme le souligne Monique Brandily à propos d'une performance de chants satiriques de jeunes filles au Tchad :

« Ces critiques, si elles avaient été proférées publiquement en voix parlée, auraient pu entrer dans la catégorie des injures et entraîner une demande de réparation pécuniaire devant le tribunal coutumier. Dans le cadre d'un texte de chant élaboré, non seulement elles n'entraînaient aucune conséquence fâcheuse, mais elles valorisaient la chanteuse [...] » [Brandily, 2004, p. 305]

Ainsi l'usage de la parole chantée peut-il permettre de contester publiquement un rapport de force, voire d'ébranler un rapport de domination. Le chant connaît une longue tradition protestataire, tant à travers le chant révolutionnaire [Dillaz, 1973] que des genres comme le *rock-n-roll* ou la chanson « *folk* » des années 1950-1960 aux États-Unis (Bob Dylan, Joan Baez, par exemple), ou encore le mouvement punk né dans les années 1980 en Europe. Des genres apparus plus récemment, et globalisés comme le hip-hop participent également de cette dynamique, de même que d'autres qui ont émergé localement à l'instar du zouglou étudié par Marie-Clémence Adom dans ce volume. Surgi dans la cité universitaire de Yopougon à Abidjan à la fin des années 1980, ce genre chanté porte la voix critique de jeunes considérés comme marginalisés dans la société ivoirienne. Comme le souligne l'auteure, dans un contexte où la parole politique a été verrouillée par trente années de parti unique, le ton satirique du zouglou et la prise de parole par des jeunes à la marge ont constitué un véritable séisme. Les messages subversifs de ces chansons répondent toutefois à des règles précises, décrites dans cet article, qui permettent l'énonciation d'un tel discours contestataire : invention d'un langage inspiré du nouchi <sup>11</sup>, réinvestissement sémantique (des verbes notamment), stratégies de valorisation du statut des chanteurs, usage d'une « politesse négative » ou politesse de façade qui supprime finalement toute relation verticale, interpellation de personnalités, sont autant de procédés stylistiques précis qui donnent sa cohérence à ce genre chanté. Ce faisant, ils permettent aux interprètes, non seulement de porter une critique profonde sur la société ou la politique ivoirienne, mais également de revaloriser leur propre statut social.

---

11. Langage urbain des jeunes Abidjanais [Derive, 1998 ; N'Guessan, 2008].

Au-delà du chant, les « dominés » usent de stratégies langagières qui peuvent relever de genres très diversifiés et qui sont souvent considérés comme anodins : blagues de comptoirs, théâtre populaire, contes [Bornand, Leguy, 2013, p. 158 et suivantes]. D'autres formes de discours, relevant de l'adresse indirecte, constituent également des moyens de s'opposer, de critiquer ou d'essayer de convaincre par différents procédés stylistiques contenus dans les proverbes, les noms ou encore les chants [Leguy, Larguèche, 2011]. Le recours à des figures de style telles que l'allusion ou la métaphore peut ainsi viser à contrebalancer ou à préserver un rapport de domination. L'article de Laurent Fontaine montre comment, dans la société yucuna d'Amazonie colombienne, les anciens préparent soigneusement leurs arguments avant qu'ils ne soient débattus au cours d'assemblées collectives, dans lesquelles leur autorité est mise en concurrence avec celles de jeunes leaders lettrés, ne parlant qu'espagnol et maîtrisant le langage du politique et de l'administration. Dans des réunions privées préalables, les aînés débattent donc de la façon dont leur propos peut être entendu dans les assemblées, par l'usage de métaphores notamment. Toutefois, tout comme Marie-Clémence Adom met en évidence les règles énonciatives propres au zougou, Laurent Fontaine montre comment la métaphore fait l'objet de règles propres à la culture yucuna, où les notions d'idée et de rhétorique, si elles font bien l'objet d'une pratique courante, n'ont pas d'équivalent strict dans la langue. En préparant soigneusement leurs paroles, ces anciens visent à accroître leur effet, et notamment le pouvoir de convaincre et de revaloriser leur statut social, dont elles sont potentiellement porteuses.

Finalement, que l'on se place du côté de la subversion et de la parole indirecte ou de celui de l'affirmation plus frontale d'enjeux de pouvoir ou de rapports de domination, la question de l'efficacité du langage mise en avant par les anthropologues, dans la lignée de Marcel Mauss, apparaît récurrente et est revisitée par les différents contributeurs de ce numéro. Le cheminement d'un article à l'autre n'est toutefois pas seulement une illustration de ces questionnements d'une culture ou d'une société à une autre. Il est aussi le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire autour de la mise en place de rapports de pouvoir et de domination dans leurs liens à la parole, dans des contextes contemporains marqués par le changement social.

### Bibliographie

- ABU-LUGHOD L. [2004], *Dramas of nationhood. The politics of television in Egypt*, Chicago, Londres, university of Chicago press, 319 p.
- ABU-LUGHOD L. [2008], *Sentiments voilés* [1<sup>re</sup> éd. 1986], Paris, Les Empêcheurs de penser en Rond, 407 p.
- ALES C. [2006], *Yanomami, l'ire et de désir*, Paris, Karthala, 323 p.
- ATENARIUS-OWANGA A. [2011], « Rap et démocratie dans le Gabon contemporain. Les stratégies musicales d'invention du politique », in MASSET D. (dir.), « Art, participation et

- démocratie », *Émulations*, n° 9, p. 43-51 : <http://www.revue-emulations.net/archives/n9/aterianus> (page consultée le 8 décembre 2015).
- BERTHO E. [2015], « Médias, propagande, nationalismes. La filiation symbolique dans les chants de propagande : Robert Mugabe et Mubya Nehanda, Sékou Touré et Samori Touré », in FONTAINE L., MASQUELIER B. (dir.), « Paroles publiques, paroles confidentielles », *Cahiers de littérature orale*, n° 77-78 : <http://clo.revues.org> (page consultée le 3 juin 2016).
- BLOCH M. (dir.) [1975], *Political language and oratory*, Londres, New York, San Francisco, Academic press, 240 p.
- BORNAND S. [2005], *Le Discours du griot généalogistes chez les Zarma du Niger*, Paris, Karthala, 458 p. + cédérom.
- BORNAND S., LEGUY C. [2013], *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, Armand Colin, 205 p.
- BORNAND S., SEYDOU HAMIDOU C. [à paraître], « Le français, langue officielle, rend-il un pays francophone ? Le cas du Niger », in TOURNEUX H. (dir.), *Francophonie et diversité linguistique*, Paris, Karthala.
- BOURDIEU P. [2001], *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 426 p.
- BOUTET J. [2010], *Le Pouvoir des mots*, Paris, La Dispute, 192 p.
- BOUTET J., HELLER M. [2007], « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et société*, n° 121-122, p. 305-318.
- BRANDILY M. [2004], « Dire ou chanter ? L'exemple du Tibesti (Tchad) », *L'Homme*, n° 171-172, p. 303-311.
- BUTLER J. [2004], *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif (Excitable speech*, Routledge, 1997), traduit de l'anglais par Charlotte Nordmann, Paris, éditions Amsterdam, 287 p.
- CALAME-GRIAULE G. [2009], *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon* [1<sup>re</sup> éd. 1965], Limoges, Lambert Lucas, 600 p.
- CANUT C. [2008], *Le Spectre identitaire : entre langue et pouvoir au Mali*, Limoges, Lambert Lucas, 229 p.
- CANUT C. [2011], « La langue romani : une fiction historique », *Langage et société*, vol. 136, n° 2, p. 55-80.
- CHARAUDEAU P. [2014], *Le Discours politique. Les masques du pouvoir* [1<sup>re</sup> éd. 2005], Limoges, Lambert Lucas, 255 p.
- CHARAUDEAU P. [2015], *La Laïcité dans l'arène médiatique. Cartographie d'une controverse sociale*, Paris, INA éditions, 176 p.
- CHAKER S., BONFOUR A. (dir.) [2006], *La Littérature berbère contemporaine*, Études Littératures Africaines, n° 21, 93 p.
- CHAVE-DARTOEN S., LEGUY C., MONNERIE D. (dir.) [2012], *Nomination et organisation sociale*, Paris, Armand Colin, 382 p.
- CORCORAN P.E. [1979], *Political language and rhetoric*, St. Lucia, Austin, Queensland university press, university of Texas press, 216 p.
- DEGORCE A. [2016], « Approches ethno-linguistiques des rapports entre hommes et femmes. Un objet en filigrane dans les recherches sur la parole en Afrique », in LAFAY M., LE GUENNEC-COPPENS F., COULIBALY E. (dir.), *Regards scientifiques sur l'Afrique depuis les Indépendances*, Paris, Karthala, p. 125-138.
- DIAWARA M. [2003], *L'Empire du verbe et l'éloquence du silence*, Cologne, Rüdiger Köppe, 462 p.

- DILLAZ S. [1973], *La Chanson française de contestation, des barricades de la Commune à celle de mai 1968*, Paris, Seghers, 283 p.
- DURANTI A. [1994], *From grammar to politics : linguistic anthropology in a western samoan village*, Berkeley, Los Angeles, university of California press, 208 p.
- DURANTI A. [2006], « Narrating the political self in a campaign for the U.S. Congress », *Language in Society*, vol. 35, n° 4, p. 467-497.
- DIOP C.A. [1979], *Nations nègres et culture* [1<sup>re</sup> éd. 1954], Paris, Présence africaine, 572 p.
- FASSEUR N. [2010], « Les discours de la commémoration et ses jalons monumentaux de l'entreprise : le cas de la SNCF », *Flux*, vol. 4, n° 82, p. 34-42.
- GARNIER X. [2006], *Le Roman swahili. La notion de « littérature mineure » à l'épreuve*, Paris, Karthala, 241 p.
- GAUVIN L. [2003], « Autour du concept de littérature mineure. Variations sur un thème majeur », in BERTRAND J.-P., GAUVIN L. (dir.), *Littératures mineures en langue majeure : Québec, Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, Montréal, Pie-Peter Lang, presses de l'université de Montréal, p. 19-40.
- GOODY J. [1979], *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage* [1<sup>re</sup> éd. 1977], Paris, Les Éditions de Minuit, 274 p.
- GOODY J. [2007], *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, [1<sup>re</sup> éd. 2000], Paris, La dispute, 269 p.
- GOODY J. [2009], « La matière des idées. Entretien réalisé par Stany Grelet, Éric Guichard et Aude Lalande », *Vacarme*, n° 49 : <http://www.vacarme.org/article1814.html> (page consultée le 25 novembre 2015).
- GUMPERZ J., HYMES D. (eds) [1964], « Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication », *American Anthropologist*, vol. 66, n° 6, p. 137-154.
- GUMPERZ J., HYMES D. (eds) [1972], *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 598 p.
- HELLER M. [2011], *Paths to postnationalism. A critical ethnography of language and identity*, Oxford, Oxford university press, 223 p.
- HOWE N. [1988], « Metaphors in contemporary american political discourse », *Metaphor and symbolic activity*, vol. 3, n° 2, p. 87-104.
- HENRION-DOURCY I. [2012] « Présentation : la télévision et le regard anthropologique », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 36, n° 1-2, p. 9-30.
- HYMES D. [1962], « The Ethnography of speaking », in GLADWIN T., STURTEVANT W. (eds), *Anthropology and human behavior*, Washington, anthropological society of Washington, p. 13-53.
- IRVINE J.T. [1989], « When talk isn't cheap : language and political economy », *American ethnologist*, vol. 16, n° 2, p. 248-267.
- IRVINE J., GAL S. [2000], « Language ideology and linguistic differentiation », in KROSKRITY P.V. (dir.), *Regimes of language*, Santa Fe, school of American Research press, p. 35-83.
- JAFFRE Y., OVLIVIER DE SARDAN J.-P. [2003], *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 460 p.
- JAMIN J. [1977], *Les Lois du silence*, Paris, Maspero, 131 p.
- KAWADA J. [1998], *La Voix. Étude d'ethnolinguistique comparative*, Paris, EHESS, 255 p.
- KLINKENBERG J.-M. [2003], « Autour du concept de langue majeure. Variations sur un thème mineur », in BERTRAND J.-P., GAUVIN L. (éds), *Littératures mineures en langue majeure :*

- Québec, Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, Montréal, Pie-Peter Lang, les presses de l'université de Montréal, p. 40-58.
- KOUADIO N.J. [2008], « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 40-41 : <http://dhfles.revues.org/125> (page consultée le 13 décembre 2015).
- KRIEG-PLANQUE A. [2003], *Purification ethnique : une formule et son histoire*, Paris, CNRS, 523 p.
- KROSKRITY P. [2004], « Language ideologies », in DURANTI A. (dir.), *A Companion to linguistic anthropology*, Malden, Oxford, Victoria, Blackwell Publishing, p. 496-517.
- LABOV W. [1972], *Sociolinguistic patterns*, Philadelphia, university of Pennsylvania press, 344 p.
- LARGUÈCHE E., LEGUY C. (dir.) [2011], « L'adresse indirecte ou la parole détournée », *Cahiers de littérature orale*, n° 70, 184 p.
- LEGUY C. [2013], « Une conception pragmatique du langage chez Marcel Mauss ? », in DIANTEILL E. (dir.), *Marcel Mauss. L'anthropologie de l'un et du multiple*, Paris, PUF, p. 57-79.
- MAHMOOD S. [2009], *Politique de la piété. Le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui/genre et sexualité), 310 p. (1<sup>re</sup> éd. 2005, sous le titre *Politics of piety : the islamic revival and the feminist subject*, Princeton university press).
- MALINOWSKI B. [1916], « Baloma. The spirits of the dead in the Trobriand Islands », *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, n° 46, p. 353-430.
- MALINOWSKI B. [2002], *Les Jardins de corail*, Paris (1<sup>re</sup> éd., 1935, *Coral gardens and their magic : a study of the methods of tilling the soil and of agricultural rites in the Trobriand Island*), La Découverte, 356 p.
- MARTIN D.-C. [2013], *Sounding the Cape. Music, identity and politics in South Africa*, Somerset West, African Minds, 444 p.
- MASQUELIER B., SIRAN J.-L. (dir.) [2000], *Pour une anthropologie de l'interlocution. Rhétoriques du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 459 p.
- MASQUELIER B. [2012], « Poétique de l'interlocution : les paroles chantées sur scène d'un calypso politique (Trinidad, Caraïbes) », in DOUAY C., ROULLAND D. (dir.), *L'interlocution comme paramètre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 95-110.
- MAUSS M. [1968], « La prière », *Œuvres I., Les Fonctions sociales du sacré*, Paris, Éditions de Minuit, p. 357-477.
- MEUNIER O. [2000], *Bilan d'un siècle de politiques éducatives au Niger*, Paris, L'Harmattan, 312 p.
- MONNERIE D. [2005], *La Parole de notre Maison. Discours et cérémonies kanak aujourd'hui (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, CNRS/Maison des Sciences de l'Homme, 287 p.
- MYERS D., BRENNEIS F.R. (eds) [1984], *Dangerous words. Language and politics in the Pacific*, New York, Londres, university of New York press, xii + 284 p.
- PAINE R. (dir.) [1981], *Politically speaking : cross-cultural studies of rhetoric*, Philadelphia, Institute for the study of human issues, 219 p.
- SILVERSTEIN M. [1979], « Language structure and linguistic ideology », in CLYNE P., HANKS W., HOFBAOUER C. (eds), *The Elements*, Chicago, Chicago linguistic society, p. 193-248.
- SOMERS-WILLET S.B.A. [2009], *The Cultural politics of slam poetry. Race identity and the performance of popular verse in America*, Michigan, university of Michigan press, 179 p.

- TABOURET-KELLER A. (dir.) [1997], *Le Nom des langues, I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peters, 274 p.
- TOURNEUX H. (dir.) [2008], *Langues, cultures et développement en Afrique*, Paris, Karthala, 305 p.
- UNESCO [2015], *Éducation pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux, rapport mondial de suivi sur l'EPT*, Paris, UNESCO, 452 p.
- VOLD LEXANDER K. [2009], « La communication médiatisée par les technologies de l'information et de la communication : la porte d'accès au domaine de l'écrit pour les langues africaines ? », in BROCK-UTNE B., SKATTUM I. (eds), *Language education in Africa. A comparative and transdisciplinary analysis*, Oxford, Symposium books, p. 289-299.
- VOLD LEXANDER K. [2010], « Vœux électroniques plurilingues : nouvelles pratiques, nouvelles fonctions pour les langues africaines ? », *Journal of Language Contact-THEMA*, n° 3, p. 228-246.
- YANKAH K. [1995], *Speaking for the chief. Okyeame and the politics of Akan Royal Oratory*, Bloomington, Indianapolis, Indiana university press, 195 p.
- YACINE-TITOUTH T. [2001], *Chacal ou la ruse des dominés. Aux origines du malaise culturel des intellectuels algériens*, Paris, La Découverte, 287 p.
- WATSON-GEGEO K.A., WHITE G.M. (eds) [1990], *Disentangling : conflict discourse in Pacific societies*, Stanford, Stanford university press, xiii + 505 p.
- WOOLARD K.A., SCHIEFFELIN B.B. [1994], « Language ideology », *annual review of Anthropology*, vol. 23, p. 55-82.